



## MUNICIPALITÉ DE LORRAINVILLE

2, rue St-Jean-Baptiste Est, C.P. 218  
Lorrainville (Québec) J0Z 2R0  
Tél. : 819 625-2167 / Fax : 819 625-2380  
lorrainville@lorrainville.ca  
www.lorrainville.ca

### PROVINCE DE QUÉBEC COMTÉ DE TÉMISCAMINGUE MUNICIPALITÉ DE LORRAINVILLE

#### AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

#### AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR

#### EST PAR LA PRÉSENTE, DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, DIRECTRICE GÉNÉRALE/GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

Prenez avis que lors de la séance extraordinaire tenue le 20 décembre 2022, le Règlement n° 187-12-2022 concernant l'adoption du règlement fixant les taux de taxes et les tarifs pour l'exercice financier 2023 et fixant les conditions de leur perception a été adopté.

Le Règlement n° 187-12-2022 entre en vigueur le 21 décembre 2022, jour de sa publication dans les boîtes d'affichage de la municipalité et sur le site web de la municipalité de Lorrainville, et est disponible pour consultation au bureau du greffe, situé au 2, rue St-Jean-Baptiste Est à Lorrainville, aux heures et jours habituels d'ouverture.

**DONNÉ À LORRAINVILLE CE 21<sup>E</sup> JOUR DE DÉCEMBRE DEUX MILLE VINGT-DEUX.**

Lynda Gauvin  
Directrice générale/greffière-trésorière

---

#### **Certificat de publication : Règlement n° 187-12-2022**

Je, soussignée, Lynda Gauvin, directrice générale/greffière-trésorière de la municipalité de Lorrainville, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en l'affichant aux endroits requis et en le publiant sur le site web de la Municipalité de Lorrainville le 21 décembre 2022.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 21<sup>e</sup> jour de décembre 2022.

Lynda Gauvin  
Directrice générale/greffière-trésorière

---